

La réglementation interdit de se garer sur une place de parking réservée aux handicapés dès lors que votre véhicule ne dispose pas d'une carte prévue à cet effet.



Ne pas se stationner devant une place de parking réservée aux handicapés. Une place de parking a été faite devant l'école Victor Duruy. Merci de la respecter - STOP aux incivilités. En cas d'infraction constatée, l'automobiliste s'expose à une amende dont le montant correspond à celui des contraventions de 4e classe soit 135 Euros.

### Merci de ramasser ce que laissent nos amis les bêtes...



MERCI POUR VOTRE CIVISME !

Les déjections canines sont autorisées dans les seuls caniveaux sauf pour ceux qui se trouvent à l'intérieur des passages pour piétons. Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique.

**Tout propriétaire de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal.** En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1<sup>ère</sup> classe ➔ 35 Euros.

### Monoxyde de Carbone - Comment prévenir des intoxications...

*Le monoxyde de carbone est un gaz toxique, invisible et inodore.*

Il touche chaque année plus d'un millier de foyers. Environ 3 000 personnes sont intoxiquées par an. Les symptômes se caractérisent par des maux de tête, des vomissements, des vertiges, voire des décès. Il peut être émis par tous les appareils à combustion.

Pour éviter les intoxications, des précautions simples existent :

- Avant l'hiver, vérifier vos installations de chauffage et vos conduits de fumée par un professionnel qualifié.
- Veillez toute l'année à une bonne aération et ventilation du logement et à une bonne utilisation des appareils à combustion.

En savoir plus : [www.prevention-maison.fr](http://www.prevention-maison.fr) - Institut National de Prévention et d'Éducation pour la Santé (INPES) - [www.inpes.sante.fr](http://www.inpes.sante.fr)

## La petite boîte qui peut vous SAUVER la VIE !!!



La Municipalité, accompagnée de Madame Leïla DAMIENS - Responsable Locale du Lions Clubs Cambrai - Paix des Dames, et le Comité d'Aide aux Anciens, vous offrent « **la petite boîte qui peut vous sauver la Vie** ».

C'est un plus pour la tranquillité de l'esprit de nos anciens comme pour leurs familles.

La Municipalité va informer les services de secours, pompiers, médecins, infirmiers, gendarmes... de cette opération et ceci afin de leur permettre d'être toujours plus réactifs et vigilants en cas d'intervention.

**Cette petite boîte est disponible en Mairie sur simple demande et a été offerte à nos aînés dans le Colis de Noël !!!**